

Kids-ID

La kids-ID est le document d'identité électronique pour les enfants belges de moins de 12 ans.

La Kids-ID est obligatoire dès que l'enfant quitte le territoire belge pour voyager dans l'Union européenne et dans certains autres pays. Vous devez en faire vous-même la demande pour vos enfants au service population de votre commune.

Le délai pour l'obtention d'une Kids-ID est de 3 semaines. Demandez-la donc à temps auprès de votre commune, **la carte d'identité provisoire** n'existant plus depuis le 15 janvier 2017.

La procédure rapide d'obtention de la Kids-ID coûte nettement plus cher que le prix de base.

Pour une demande de Kids-ID auprès de la commune, il faut :

- exercer l'autorité parentale sur l'enfant
- se rendre avec l'enfant à la commune
- fournir une photo récente de l'enfant.

**La qualité de la photo doit être conforme aux normes ICAO.
Il est donc plus qu'important de vérifier à temps la date de validité de vos documents de voyage.**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès des services population ou cartes d'identité soit en téléphonant au n° 080/689 161 ou 080/689 160, soit par email : population@waim.es.be ou permisdeconduire@waim.es.be

Photomaton et bancontact disponibles à l'administration communale